Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260310-DCM2026_23-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710----------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
5 mars 2026

AFFICHÉE LE :
5 mars 2026

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
13 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 12

L'an deux mille vingt-six,
Le dix mars à 19 heures,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.
Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. GENTRIC Guénolé (procuration à M. GENTRIC Alexis), M. GOURLAOUEN Jean-Michel (procuration à Mme JONCOUR Martine), Mme PERENNOU Pauline (procuration à Mme KERSAUDY Maria), Mme LEBOUCHER Véronique, Mme ROSPARS Fabienne et Mme SIMON Françoise.
Secrétaire de séance : M. GENTRIC Alexis.

DCM2026/23 - Adhésion de la commune à différentes structures d'assistance

Monsieur Yves LE GUELLEC, Maire, propose au Conseil municipal de valider l'adhésion de la commune aux différentes structures d'assistance suivantes :

	COTISATION 2026
ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTERE (AMF29)	559,44 €
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU FINISTERE	130 €
FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE (FIA)	*Estimée à 950 €*
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	150 €
SACPA Chenil Service	1.616,16 € TTC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE ces adhésions et autorise le Maire à assurer le paiement des cotisations.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Yves LE GUELLEC

